

Pendant mes brèves remarques, j'aimerais évoquer le voyage des membres du comité permanent des affaires des anciens combattants en Europe, du 26 juin au 17 juillet 1966. C'était la première fois qu'un comité permanent des affaires des anciens combattants au Canada se rendait en Europe pour les fins indiquées. En plus de visiter tous les monuments, d'y déposer des couronnes et de parcourir les divers champs de bataille, les membres du comité ont eu des entrevues très intéressantes et très importantes. En France, les représentants de la Fédération mondiale des anciens combattants nous ont rendu visite et nous ont donné une communication sur les objectifs et le travail de cet organisme. Plus tard, nous avons entendu une conférence de l'administrateur régional de la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth, au siège de l'organisme à Paris. On nous a alors exposé le travail de la Commission, dont une partie s'accomplit dans des circonstances difficiles, et les améliorations qu'on veut apporter dans les cimetières, en particulier autour du monument de Vimy. Et puis, naturellement, nous avons assisté aux cérémonies du Canada, du Commonwealth et des pays alliés qui marquaient le cinquantième anniversaire de la bataille de la Somme. Nous avons aussi eu l'occasion de rencontrer des représentants des gouvernements d'Italie et de France, ainsi que des fonctionnaires des ministères compétents de la Grande-Bretagne, et de discuter avec eux.

Au cours de ces visites, on nous a mis bien au courant des pratiques et des procédures adoptées par ces autres organismes. Ces renseignements s'avéreront très utiles dans la rédaction prochaine de la mesure législative qui s'appliquera aux anciens combattants et aux personnes à leur charge. En Hollande, nous avons eu l'occasion d'entendre les instances de certains anciens combattants canadiens qui y résident. La même chose s'est produite en France et en Italie. En outre, nous avons entendu, à Londres, les représentants des anciens combattants canadiens en Grande-Bretagne. Nous avons assisté au congrès de la Ligue des anciens combattants du Commonwealth britannique où un exposé nous a été présenté sur le travail qu'elle accomplit dans le monde entier. Nous avons visité l'administration centrale du ministère britannique des Pensions et de l'Assurance nationale pour nous renseigner sur le régime britannique des pensions et des allocations de guerre.

● (9.50 p.m.)

Étant donné les subventions versées par le Canada qui, je crois, s'élèvent à environ \$500,000 par année—c'est notre quote-part à la Commission des sépultures de guerre du

Commonwealth britannique—je suis certain que notre visite a été accueillie avec satisfaction par la Commission, par les gouvernements qui ont formulé des instances et par les anciens combattants canadiens dans ces divers pays. Je suis persuadé que ces visites ont été utiles et qu'elles profiteront aux députés et au comité permanent des affaires des anciens combattants qui abordera l'étude des mesures concernant les anciens combattants dans les années à venir.

Je suis sûr que le comité permanent des affaires des anciens combattants se réunira très bientôt et aura la chance d'entendre les représentations de la Légion canadienne, d'autres organisations d'anciens combattants et de ce vaillant petit organisme, la *War Pension Widows Association*, qui ont témoigné devant le comité, les années passées. J'espère que le résultat de ces audiences et l'adoucissement du gouvernement—je sais que le ministre a bon cœur—nous permettront de faire amender la loi sur les pensions du Canada et la loi sur les allocations aux anciens combattants pour rendre justice à nos anciens combattants en leur donnant des pensions et des allocations appropriées.

M. Bigg: Monsieur le président, je suis heureux d'apprendre que l'on étudie en détail le rapport Woods. C'était un excellent rapport. Je voudrais faire une suggestion qui, je l'espère, aidera le ministre et donnera satisfaction à tous les intéressés.

L'hon. M. Teillet: Monsieur le président, puis-je interrompre le représentant pour préciser un point. Si j'ai bien compris, le député de Kootenay-Ouest a dit que j'avais le rapport sous la main. Je l'attends d'un instant à l'autre; je ne l'ai pas encore sous la main. Je crois qu'il y a lieu de le préciser. Je m'excuse d'avoir interrompu le député.

M. Herridge: Monsieur le président, que le député me permette de présenter mes excuses au ministre. J'ai mal entendu ce qu'il disait. C'était tout à fait involontaire.

M. Bigg: Je sais que le ministre a la principale partie du rapport Woods. Du moins, c'est ce que je crois comprendre. Est-ce exact?

L'hon. M. Teillet: Oui, les témoignages.

M. Bigg: Il se peut que le rapport Woods ait été retardé, mais je me préoccupe davantage des détails du programme et du genre de justice que nous rendons à nos anciens combattants. J'ai une idée qui, je pense, aiderait peut-être le ministre. Je propose que nous rendions rétroactifs les versements aux anciens combattants et que ces versements